Consignes aux auteurs et autrices pour la revue *Radix*

1 Types de textes publiés

La revue *Radix* publie des textes des types suivants :

- 1. Retour d'expériences de terrain
- 2. Diffusion de recherches
- 3. Articles de synthèse et rétrospectives
- 4. Recensions de travaux
- 5. Problèmes et solutions

Seuls les textes des deux premiers types sont concernés par des soumissions libres à la revue. Les autres types de textes fonctionnent sur invitation ou sur appels spécifiques (cependant les auteur.rices peuvent prendre contact avec les rédacteur.rices en chef pour d'éventuels projets de synthèses, recensions ou problèmes, voire suggérer des thématiques pour numéro spécial).

Le présent texte concerne les consignes pour les types d'articles *Retour d'expérience de terrain* et *Diffusion de recherches*.

2 Recommandations générales

L'article, rédigé en français, doit comporter un titre, les noms, affiliations professionnelles, et courriers électroniques (au moins un par article) des auteur.rices, ainsi qu'un résumé et des mots clés, en français et en anglais.

La rédaction tient tout d'abord à souligner l'importance d'un travail approfondi de relecture avant l'envoi à la revue. Un article pour Radix doit exposer la problématique de l'auteur.rice, les moyens mis en œuvre pour répondre aux questions, et les résultats de la recherche. La spécificité de la revue, d'être à l'interface de la recherche, de la formation d'enseignants et de la pratique réflexive d'enseignants, impose d'être lisible pour tous les publics visés, et de ne pas surcharger le texte de références théoriques, tout en faisant clairement apparaître les moyens mis en œuvre et leur résultat : c'est un exercice difficile et qui demande de la réflexion. Une articulation doit donc être cherchée entre l'exposition du cadre théorique et le compte-rendu d'expérimentation. Il ne s'agit pas non plus de dérouler une liste d'activités dans les classes : les observations et résultats expérimentaux doivent être introduits par leur motivation didactique et le lecteur doit comprendre sur quels outils théoriques l'auteur.rice s'est appuyé pour les obtenir.

Nous conseillons fortement aux auteur.rices, avant tout envoi à la revue, d'engager un premier processus d'amélioration de leur texte dans le collectif de recherche auquel ils appartiennent : groupe de recherche IREM, laboratoire, directeur.rice de recherche, etc.

Avant de se lancer dans un projet d'écriture, il peut être profitable de contacter les rédacteur.rices en chef afin de savoir si un projet d'article entre bien dans le cadre de la revue. Les rédacteur.rices en chef pourront ainsi apporter quelques conseils et donner un premier avis (qui ne présage en rien de l'évaluation future du texte soumis).

3 Contenu et structure d'un article

La limite de longueur pour un texte est fixée à environ 60 000 signes hors bibliographie, sauf exception. Des articles plus courts sont tout à fait acceptables aussi (de l'ordre de 30 000 signes) en fonction du contenu proposé. Dans le processus de révision préalable auquel nous engageons fortement les auteur.rices, il est important de s'interroger sur l'adéquation de la taille de l'article avec le propos du texte.

3.1 Structure générale

L'introduction de l'article doit permettre aux lecteur.rices de comprendre quelle est l'intention de l'article. La problématique de l'étude doit être bien exposée, les conclusions de l'article doivent permettre de saisir clairement les résultats que les auteur.rices pensent avoir établis ou les pistes d'investigation qu'ils proposent.

Si l'article présente un travail de recherche, il importe de bien mettre en avant la démarche de recherche mise en œuvre tout en tenant compte du lectorat spécifique de la revue, pour lequel les travaux et en particulier les cadres théoriques doivent être rendus accessibles (en se concentrant parfois sur les éléments essentiels d'un cadre mobilisé).

Pour des travaux plutôt théoriques, il importe de bien motiver la réflexion théorique qui est menée, et de présenter clairement les cadres théoriques mobilisés et la nature des analyses développées.

Pour les travaux plutôt expérimentaux, il est important de bien présenter la méthode, la mise en œuvre de l'expérimentation, les données recueillies et les méthodes d'analyse (quitte à ne pas détailler toute les analyses et en se concentrant sur les résultats principaux, tout en mettant en avant des exemples pour faciliter la compréhension des ces analyses).

Si l'article présente des activités menées dans les classes, celles-ci doivent être soigneusement étudiées de façon à être transférables, ou aider à l'analyse de thèmes du programme ou de pratiques d'enseignement.

3.2 Bibliographie

Toutes les références mentionnées dans le texte doivent figurer dans la bibliographie et toutes les références figurant dans la bibliographie doivent être mentionnées dans le texte. Il est souvent pertinent de lister les documents relevant de corpus d'étude séparément de la bibliographie. Nous attirons l'attention des auteur.rices sur le fait que l'exactitude en matière de références bibliographiques requiert que soit entreprise une vérification, voire une recherche documentaire qui est de la responsabilité de l'auteur.rice.

Le format de la bibliographie et celui des références dans le texte doivent respecter les conventions APA 7 en usage dans la revue : capitale initiale au nom et initiale du prénom des auteur.rices, italiques pour les titres de revues ou d'ouvrages, etc. On pourra se rapporter aux détails de le norme (disponibles par exemple en français sur https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/) ou utiliser un système de gestion bibliographique (par exemple Zotero) qui prend en charge la mise en forme des références et bibliographies.

3.3 Forme

Le texte doit avoir été relu du point de vue de l'orthographe et du français : les auteur.rices d'origine non francophone sont invités à collaborer avec une personne susceptible de les aider à améliorer la langue.

Les figures doivent peuvent être en couleur mais elles doivent être pensées pour être lisibles en niveau de gris pour des impressions en noir et blanc, et il faut penser à leur accessibilité aux personnes mal-voyantes. Les images fournies doivent avoir une résolution suffisante pour en garantir la bonne lisibilité à sur écran comme sur papier.

Les notes de bas de page sont à utiliser avec parcimonie, et seulement quand l'auteur.rice pense vraiment qu'il lui est impossible d'inclure une incise dans son texte.

4 Soumission des textes

Les textes sont à soumettre selon le processus présenté sur le site la revue, en respectant les formats demandés. Des fichiers modèles vierges seront fournis.

Tous les textes seront disponibles en accès ouvert dès leur publication, sous licence *Creative Commons* avec attribution et partage sous conditions identiques (<u>CC BY-SA</u>). Cette licence autorise les lecteurs des articles d'une part à les diffuser par tous moyens et tous formats et d'autre part à les réutiliser pour la production de nouveaux documents, sous la condition que les auteur.rices d'origine soient toujours crédités et que les travaux dérivés soient partagés dans les mêmes termes.

5 Processus de relecture des textes soumis

Le texte est tout d'abord examiné par les rédacteur.rices en chef, puis soumis, dans une version anonymisée par les auteur.rices, à deux rapporteur.euses. Les auteur.rices sont informé.es des différentes étapes de traitement de leur article (réception, lecture par la rédaction, envoi à des rapporteurs, réception des rapports, synthèse finale). La durée du processus complet est de six mois environ. Les évaluations possibles sont :

- A. texte accepté en l'état
- B. texte accepté sous réserves de modifications mineures (indiquées dans le rapport)
- C. texte accepté sous réserves de modifications majeures (indiquées dans le rapport)
- D. texte refusé (mais relevant des thèmes de la revue, avec possibilité parfois de soumettre à nouveau après travail)
- E. texte refusé : la recherche ou l'expérimentation décrite ne relève pas du champ de la revue.

Dans le cas d'un article reçu en deuxième version à l'intérieur de la période de révision, et en fonction de l'ampleur des révisions attendues, le texte revu est confié, ainsi que le dossier antérieur, à un ou deux rapporteur.euses qui ont pour tâche, dans un délai de deux mois, d'évaluer la conformité des modifications apportées par rapport aux demandes des rapporteur.euses de la première version. Une fois qu'il y a acceptation pour publication, des instructions concernant la mise en forme de la version finale seront transmises à l'auteur.rice et les échanges se feront directement avec les rédacteur.rices en chef.